

Informations concernant le Parrainage

Bonjour à vous,

Merci de vous intéresser à notre association Les Enfants du Dragon et au parrainage d'un enfant.

Je me permets de me présenter à vous, Franck Wojciechowski, je fais partie avec Mme Laurence Dang de l'équipe responsable des parrainages. Nous sommes tous 2 parrains et marraines bénévoles de l'association « Les Enfants du Dragon ». Avant remplir le dossier, merci de prendre connaissance des lignes ci-dessous.

Nous avons 2 types de parrainages. Le **parrainage collectif (a)***, et le **parrainage individuel (b)***.

Le parrainage collectif que nous privilégions, aide tous les enfants de l'orphelinat Phoenix, tandis que comme son nom l'indique, le parrainage individuel associe un enfant à un parrain/marraine. Ce dernier nécessite de passer par une liste d'attente, et il vous faudra passer par le parrainage Collectif jusqu'à l'accueil de votre protégé(e).

Le parrainage d'un enfant est un engagement sur la durée, tout au long de sa scolarité jusqu'à sa majorité.

Le parrainage consiste à contribuer à subvenir aux besoins de l'enfant, pour un parrainage mensuel à partir de 30 euros par mois, nous pouvons aider l'orphelinat à subvenir à ses besoins en éducation, aliments, vêtements, soins médicaux...

Au-delà de ce soutien financier, c'est aussi un accompagnement affectif.

- Si vous choisissez le parrainage Collectif, vos dons mensuels aideront tous les enfants de l'orphelinat Phoenix.
- Si vous choisissez un parrainage Individuel, une fois votre filleul(e) accueilli(e), il/elle vous sera attribué(e), des liens s'établiront avec lui/elle dans le temps. Aujourd'hui, nous devons passer par une liste d'attente pour l'attribution des futurs enfants.

Pour parrainer, il faut d'abord adhérer à l'association pour un montant de 20 euros par an, ensuite compléter un dossier de parrainage. **Vous devez savoir que l'une des forces de notre association est qu'étant tous bénévoles, tout l'argent des parrainages versé est entièrement redistribué aux enfants via leur orphelinats respectifs.** Nous fonctionnons grâce aux adhésions, aux dons ponctuels et aux donateurs de cœur.

Si toutefois le budget des parrainages serait trop élevé, vous avez toujours la possibilité de devenir donatrice de cœur. En effet, les versements mensuels versé du montant de votre choix, seraient utilisés pour aider au fonctionnement de l'association et de l'orphelinat Phoenix.

Nous vous invitons également à consulter notre **plaquette explicative**, plus précisément la partie relative au parrainage. Et également le document relatif au type de Parrainage dans lequel vous désirez vous engager (Parrainage collectif ou Parrainage Individuel).

a) Vous choisissez le parrainage collectif ?

Le type de parrainage « Collectif » que vous vous apprêtez à faire est totalement utilisé pour le bien-être de tous les enfants déjà présent dans l'orphelinat Phoenix de Can Guioc. Vous pourrez suivre l'actualité des enfants et de l'orphelinat via notre groupe fermé des parrains/marraines sur Facebook, ainsi que via la page officielle de l'orphelinat Phoenix. Le parrainage mensuel Phoenix commence à 30 euros/mois.

Vous pouvez alors télécharger notre **charte Parrainage**, et la renvoyer signée en pièce jointe avec une copie de votre carte d'identité lors du remplissage en ligne de votre fiche d'engagement.

Votre parrainage ne sera validé qu'après réception de l'adhésion (20 €) et du 1^{er} mois de parrainage (30 €), soit **50€**. Le paiement initial de l'adhésion et du 1^{er} mois qui vous permet de valider votre Parrainage peut se faire via Paypal.

Paypal prenant 3% des sommes que vous versez, nous vous serions reconnaissant de procéder par la mise en place d'un **virement mensuel** de **30€** depuis votre interface bancaire pour les 11 mois restants (ou procéder par un virement des 11 derniers mois x 30€ = **330€** qui constituerait votre **versement annuel**.)

Le RIB de l'association est disponible en téléchargement depuis la page Parrainage.

b) Vous choisissez le parrainage individuel ?

Le type de parrainage « Individuel » que vous vous apprêtez à faire vous permettra de suivre plus individuellement l'évolution de votre protégé dans l'orphelinat Phoenix. Vous pourrez lui écrire, lui envoyer des colis, lui rendre visite et lui/elle vous enverra également en fonction de son âge, courriers, photos et dessins. Vous pourrez également lui rendre visite accompagnée d'une personne de l'association lors de vos séjours au Vietnam et ainsi le/la voir grandir... **Pour rappel, ce type de parrainage est un engagement sur la durée tout au long de sa scolarité jusqu'à sa majorité.**

Le parrainage individuel nécessite pour l'instant de passer par une liste d'attente. Dès que l'enfant sera accueilli dans l'orphelinat Phoenix, il vous sera automatiquement attribué. Pour cela, il est nécessaire de passer par le parrainage collectif (en attente de devenir un parrainage « Individuel »).

Dès votre filleul(e) accueilli(e), vous serez aussitôt prévenu et vous recevrez sa fiche d'accueil. Vous n'aurez rien à faire. Nous vous associerons à votre petit(e) protégé(e) et basculerons alors automatiquement votre Parrainage Collectif en Parrainage Individuel. L'attente peut aller au-delà d'un an, en fonction de la liste d'attente et de l'arrivée des futurs enfants.

Vous pouvez vous reporter au (a)* pour l'enregistrement de votre parrainage.

c) Concernant les libellés à mettre pour les différents dons fait par Virement Bancaire :

Nous les catégorisons de la façon suivante afin de faciliter leurs traitements par notre trésorier : 'Votre NOM' suivi de 'l'objet de votre versement' (*Parrainage Mensuel ; Cadeaux ; Cotisation suivi de l'année, Dons ponctuels*), terminé par dans votre cas « Collectif Phoenix » .

Exemples :

- « MR XXX PARRAINAGE MENSUEL COLLECTIF PHOENIX »
- « MME YYY CADEAU ANNIVERSAIRE '*nom du filleul*' PHOENIX »
- « MR ZZZ PARRAINAGE ANNUEL COLLECTIF PHOENIX »

Merci pour ce que vous vous apprêtez à faire. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à utiliser le formulaire « Nous contacter » sur le site internet et choisir la rubrique « Question sur le Parrainage », je me ferais un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Bien à vous,

Franck Wojciechowski

Responsable des Parrainages – Les Enfants du Dragon

<http://www.lesenfantsdudragon.com>

